RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

FÉDÉRATION FRANÇAISE GYM

FÉDÉRATION FRANÇAISE GYM COMITÉ RÉGIONAL PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR

2026-2027

BROCHURE TECHNIQUE

TRAMPOLINE - TUMBLING

COMITÉ RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE RÉGION SUD

SOMMAIRE

CONTACTS 3

TRAMPOLINE

FORMATION DES JUGES 5

CALENDRIER DES FORMATIONS 6

COMPÉTITIONS - GÉNÉRALITÉS 7

FILIÈRES COMPÉTITIVES 8

JURY 14

CALENDRIER COMPÉTITIONS 17

TUMBLING

FORMATION DES JUGES 19

CALENDRIER DES FORMATIONS 20

COMPÉTITIONS - GÉNÉRALITÉS 21

CALENDRIER COMPÉTITIONS 22

JURY 23

CONTACTS

Élus Comité Directeur

Vice-Présidente des pratiques compétitives	**Amandine OLIVE**	amandine.olive1@gmail.com
Vice-Président du Haut Niveau	**Fabrice INNOCENTI**	fabrice.innocenti@ffgym.fr
Directeur Technique Général	**Grégory LEFORT**	lefort.gregory@outlook.com
Référente Technique Régionale TR et Responsable des juges TR	**Emilie GIORDANO**	emilie.giordano@ffgym.fr

Comité Technique

Responsable des compétitions TR	**Kévin FEYFANT**	feyfant.kevin@gmail.com
Responsable formation des cadres TR	**Audrey INNOCENTI**	lagrey@hotmail.fr
Responsables juges et formation juges TU	**Mickaël PFISTER**	pfister.mickael@outlook.fr
Référent compétitions TU	**Fabrice HOURIOT**	houriotago@gmail.com
Membre de la commission technique	**Lorris BAILET**	lorris.bailet@hotmail.fr

Chargés de missions

Directeur Technique Régional	**Grégory MARANDET**	gregory.marandet@ffgym.fr
Gestion des compétitions TR	**Margaux MOUGEL**	margaux@ffgym-regionsud.fr
Gestion de la formation de juges	**Chrystel DHORNE**	chrystel@ffgym-regionsud.fr
Gestion de la formation des cadres, des gymnastes	**Sabrina MELERO**	sabrina@ffgym-regionsud.fr

TRAMPOLINE

FORMATION DES JUGES

IMPORTANT !
Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

FORMATION - NIVEAUX 1-2-3

Le Comité Régional organise une formation des juges niveaux 1, 2, et 3 sur les mêmes dates.

- **Candidature :**

1. Etre licencié FFGym 2027
2. Être âgé de 14 ans dans l'année pour le niveau 1 (né en 2013)
3. Être âgé de 15 ans dans l'année pour le niveau 2 (né en 2012)
4. Être âgé de 16 ans dans l'année pour le niveau 3. (né en 2011)

- **Inscription** : **avant le 6 Septembre 2026**

Via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE » → « FORMATIONS » → « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- **Droits d'inscription** : voir tarif dans la brochure « Généralités », (à régler via EngaGym PAR CARTE BANCAIRE UNIQUEMENT, à partir du mois de décembre)

- **Formations :**

11 octobre 2026 (formation en visio : module règlementation). Obligatoire
21 et 22 novembre 2026 (formation en présentiel)
9 et 10 janvier 2027 (révision et examen)

- **Examen** : Dimanche 10 Janvier 2027

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés

- **Autres renseignements utiles** :

Brochure des programmes 2026/2027 sont à fournir à chaque action (formation, examen), papiers et stylo.
Etre en possession minimum de l'Attestation des Gestes Qui Sauvent.
Autorisation parentale pour les mineurs (voir chapitre « GENERALITES »).

CALENDRIER DES FORMATIONS

FORMATION JUGES NIVEAUX 1-2-3	
DATES	**LIEU**
11 oct. 2026	À déterminer
21 et 22 novembre 2026	
EXAMEN **Samedi 9 et Dimanche 10 janvier 2027**	

COMPÉTITIONS

GÉNÉRALITÉS

Pour participer aux compétitions, vous devez :

1. Confirmer vos engagements via **l'interface EngaGym à partir du** site www.ffgym.fr **en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

- **Toute demande de rajout d'un ou plusieurs gymnastes après la date de forclusion se verra refusée.**
- **Toute équipe ou individuel ou groupe de synchronisé non inscrit aux dates communiquées ne pourra concourir.**

Pour chaque compétition, tous les clubs pourront consulter sur le site du Comité Régional :

- 15 jours avant les phases d'orientation, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, ...)
- Les compétitions sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.
- La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

• CONTROLE DES LICENCES

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e- licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié, sous peine de sanction définie dans la réglementation générale fédérale.
Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant. (cf Règlement Technique FFG).

• FORFAITS ET REPECHAGES

Règlementation à voir dans la brochure « Généralités »

FILIÈRES COMPÉTITIVES

LES DIFFÉRENTES FILIÈRES

RÉGIONALE	Trampolinistes débutants
FÉDÉRALE	Trampolinistes débutants et initiés
NATIONALE	Trampolinistes initiés et confirmés
ÉLITE	Trampolinistes confirmés et experts

LA FILIÈRE RÉGIONALE

La filière Régionale est destinée aux trampolinistes débutants, les catégories de participation sont les suivantes :

	DÉCOUVERTE	JEUNESSE	TOUTES CATÉGORIES
Âges	7-9 ans	10-12 ans	13 ans et +
Années de naissance	2020, 2019, 2018	2017, 2016, 2015	2014 et avant

RÈGLEMENT :

<table>
<tr><th>DÉCOUVERTE</th><th>JEUNESSE</th><th>TOUTES CATÉGORIES</th></tr>
<tr><td colspan="3">Réalisation d'un Libre 1 et d'un Libre 2 composés de <u>5 éléments chacun</u>
(le meilleur passage sera retenu pour établir le classement).</td></tr>
<tr><td>4 pattes autorisé
(Difficulté de 0,1).</td><td colspan="2">4 pattes non-autorisé
(si non-respect de cette restriction : arrêt de l'exercice).</td></tr>
<tr><td colspan="3">• ¾ de salto maximum (rotation transversale de 270°).
Si non-respect de cette restriction, le passage concerné se verra attribué la note de zéro.
• Chaque élément ne peut être répété qu'une seule fois.
• Une réception pieds décalés n'est pas considérée comme une interruption d'exercice.
• En cas d'interruption de l'exercice, le gymnaste ne sera pas autorisé à recommencer.
• Chandelle intermédiaire autorisée sous condition de -2 points de pénalité par chandelle appliquée par les juges à la Difficulté (-4points maximum).</td></tr>
</table>

JUGES			
ÉXÉCUTION	**DIFFICULTÉ**	**DÉPLACEMENT**	**TEMPS DE VOL**
OUI	OUI	NON	OUI

LA FILIÈRE FÉDÉRALE

La filière Fédérale est destinée aux trampolinistes débutants et initiés les catégories de participation sont les suivantes :

Catégories	7-8 ans	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15-16 ans	17 ans et +
Années de naissance	2020, 2019	2018, 2017	2016, 2015	2014, 2013	2012, 2011	2010 et avant

RÈGLEMENT :

Réalisation d'un Libre 1 et d'un Libre 2 composés de
10 éléments chacun (le meilleur passage sera retenu pour établir le classement).

7-8 ans	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15-16 ans	17 ans et +
Max 2 salto (360°) avec ou sans ½ vrille.	Max 3 salto (360°) avec ou sans ½ vrille.	Max 6 salto (de ¾ à 1+1/4 (de 270° à 450°)) avec 360° de vrille max (1 vrille).	Max 8 salto (de ¾ à 1+1/4 (de 270° à 450°)) avec 540° de vrille max (1,5 vrille).	Pas de limite en nombre de salto (max 1+1/4 (450°)) avec 720° de vrille max (double vrille).	1 double salto max (720°) avec ou sans 180° de vrille max (1 vrille). Max 720° de vrille (double vrille) dans les saltos simples (<360°).
Diff max : 2,0	Diff max : 2,6	Diff max : 4,0	Diff max : 5,0	Diff max : 5,8	Diff max Fille : 6,3 Diff max Garçon : 7,6

-2 points de pénalité par salto supplémentaire appliquée à la Difficulté.

Chaque élément peut être répété une seule fois.	Pas d'autorisation de répétition d'élément. **(La répétition de sauts verticaux sera pénalisée de -2 points par les juges à la Difficulté).**

- Une réception pieds décalés n'est pas considérée comme une interruption d'exercice.
- Chandelle intermédiaire autorisée sous condition de **-2 points de pénalité par chandelle appliquée par les juges à la Difficulté.**

JUGES			
ÉXÉCUTION	**DIFFICULTÉ**	**DÉPLACEMENT**	**TEMPS DE VOL**
OUI	OUI	OUI	OUI

LA FILIÈRE FÉDÉRALE SYNCHRONISÉE

Chaque équipe doit réaliser 1 passage selon les conditions de leur catégorie de participation.
Chaque équipe est composée de 2 gymnastes. L'équipe peut être mixte.
Les catégories de participation sont les suivantes :

Catégories	9-11 ans	11-13 ans	13-15 ans	15 ans et +
Années de naissance	2018, 2016	2016, 2014	2014, 2012	2014, 2013

RÈGLEMENT :

Catégories	**9-11 ans**	**11-13 ans**	**13-15 ans**	**15 ans et +**
Restrictions	Max 3 salto (360°) avec ou sans ½ vrille.	Max 6 salto (de ¾ à 1+1/4 (de 270° à 450°)) avec 360° de vrille max (1 vrille).	Max 8 salto (de ¾ à 1+1/4 (de 270° à 450°)) avec 540° de vrille max (1,5 vrille).	Pas de limite en nombre de salto (max 1+1/4 (450°)) avec 720° de vrille max (double vrille).
Diff max	Diff max : 2,6	Diff max : 4,0	Diff max : 5,0	Diff max : 5,8
-2 points de pénalité par salto supplémentaire appliquée à la Difficulté.				
Chaque élément peut être répété une seule fois.		Pas d'autorisation de répétition d'élément. (La répétition de sauts verticaux sera pénalisée de -2 points par les juges à la Difficulté).		

- Une réception pieds décalés n'est pas considérée comme une interruption d'exercice.
- Chandelle intermédiaire autorisée sous condition de **-2 points de pénalité par chandelle appliquée par les juges à la Difficulté.**

JUGES			
ÉXÉCUTION	**DIFFICULTÉ**	**DÉPLACEMENT**	**SYNCHRONISATION**
OUI	OUI	OUI	OUI

Le responsable technique régional et le responsable des juges se réservent le droit de faire changer un exercice ou interdire la participation à un gymnaste si la sécurité de celui-ci est mise en cause.

Un gymnaste ayant participé à une compétition de la filière nationale dans l'année en cours, ne peut concourir dans la filière fédérale.
Ne peuvent accéder à la Finale Régionale, uniquement les gymnastes ayant participé dans l'année, à une compétition.

- **TROPHÉE FÉDÉRAL – FESTIGYM :**

Il s'agit d'une compétition individuelle ouverte à tous les gymnastes ayant participé à au moins une compétition de la filière Fédérale durant la saison, et également une compétition en synchronisé accessible aux gymnastes déjà qualifiés en individuel.

Les classements par équipes sont réalisés par l'addition des trois meilleurs scores de trois gymnastes membres de l'équipe (3 à 6 gymnastes) désignés à l'avance par leur Club.
Il existe deux classements par équipes : FE et NB.

L'accès au podium concerne tous les membres de l'équipe médaillée (pas seulement aux 3 gymnastes qui ont permis le score de l'équipe).

Les gymnastes de la filière Nationale qui ne sont pas sélectionnés au Championnat de France sont autorisés à concourir dans les catégories dédiées : NB.

Tout gymnaste ayant participé aux sélections en individuel pour le Championnat de France au cours de la saison, n'est pas autorisé à participer au Trophée Fédéral.
Les informations détaillées concernant cette compétition se trouvent dans la brochure technique nationale.

L'équipe Technique régionale a décidé d'autoriser la participation à la Finale régionale aux gymnastes étant engagés au FestiGym.

Cependant ces derniers ne pourront prétendre au titre de « Champion Régional ».

Les clubs devront envoyer un mail à l'équipe technique afin de les informer de la participation des gymnastes à la Finale Régionale ET au FestiGym.

Tout manquement à cette règle entrainera la disqualification du gymnaste lors de la Finale Régionale.

- **·ADAPTATION DU RÈGLEMENT POUR LA FILIÈRE PARA-TRAMPOLINE :**

La filière Para-Trampoline sera intégrée lors de la Finale Régionale.

Lors de la compétition : chaque gymnaste sera intégré dans la catégorie de la filière fédérale correspondant à son année d'âge.

Un classement spécifique sera établi à l'issu de la compétition pour récompenser la filière Para-Trampoline selon les catégories indiquées dans la brochure technique nationale.

Réalisation d'un Libre 1 et d'un Libre 2 composés de de 10 éléments chacun (le meilleur passage sera retenu pour établir le classement).					
7-8 ans	**9-10 ans**	**11-12 ans**	**13-14 ans**	**15-16 ans**	**17 ans et +**
• **Chaque élément peut être répété plusieurs fois sans pénalité.** • Une réception pieds décalés n'est pas considérée comme une interruption d'exercice. • En cas de chute, le gymnaste sera autorisé à recommencer son exercice. **Une pénalité de 2 points sur son passage sera appliquée par le Juge Arbitre.** • Chandelle intermédiaire autorisée sous condition de **-1 point de pénalité forfaitaire appliquée par le Juge Arbitre**					

LA FILIÈRE NATIONALE ET LA FILIÈRE ÉLITE

La filière Nationale et la filière Élite sont destinées aux trampolinistes initiés, confirmés et experts.
Les gymnastes de ces filières peuvent concourir en compétitions individuelles et/ou synchronisées.

RÈGLEMENT :

FILIÈRE NATIONALE		FILIÈRE ÉLITE	
INDIVIDUEL	**SYNCHRONISÉ**	**INDIVIDUEL**	**SYNCHRONISÉ**
Merci de vous reporter à la brochure technique nationale et aux tableaux de la lettre FFGym.			

TENUE DES GYMNASTES

FILIÈRE REGIONALE :

FILLES	GARÇONS
Chaussettes blanches (ou de la couleur du sokol) ou chaussons de trampoline	
• Justaucorps • Ou tee-shirt uni (ou du club) et cycliste (short) de couleur unie coupe au- dessus des genoux.	• Sokol ou short de gymnastique et Léotard. • Ou tee-shirt uni (ou du club) et cycliste (short) de couleur unie coupe au- dessus des genoux.
• Le non-respect des tenues sera pénalisé de 0,2 points par passage de compétition par le Juge Arbitre. • Les lunettes doivent être attachées. • Le port de bijoux est interdit.	

FILIÈRES FÉDÉRALE, NATIONALE ET ÉLITE :

Les gymnastes devront avoir une tenue de compétition conforme au code FIG et au règlement technique national.

JURY

Obligation est faite à tous les clubs d'engager un ou plusieurs juges licenciés **pour toute la durée de la compétition**. Sans distinction de filières.

Pour rappel, un juge engagé est engagé pour TOUTE LA DURÉE DE LA COMPÉTITION et NON en fonction des catégories dans lesquelles sont club est engagé.
Il sera demandé aux clubs de privilégier l'engagement de leurs juges avec le niveau le plus élevé pour assurer le jugement des filières Nationales et Élites.

Le jugement est celui du code de pointage des compétitions de la FFGym avec une adaptation pour la filière Fédérale (cf règlement technique national).

- **Absence de juge :** Une **amende de 305 €** (par plateau et par demi-journée) sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle -ci ne sera pas classée (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).

- Les juges non recyclés ne sont pas autorisés à juger.

Les compétiteurs juges peuvent être acceptés sur demande de dérogation, lors des S1, S2, S3, S4 et finale régionale (niveaux 3 et 4 seulement). Le club doit cependant veiller à remplacer son juge compétiteur durant son indisponibilité.

Les requêtes sont à adresser aux deux responsables des juges par mail, et NON SUR ENGAGYM (toute requête faite sur Engagym ne sera pas traitée).

Emilie Giordano et Natacha Peronnet :
emilie.giordano@ffgym.fr et natachaperonnet@gmail.com

Selon les effectifs de juges nécessaires au bon déroulé de la compétition, il est rappelé qu'une requête n'est pas automatiquement acceptée.

Engagement des juges en fonction du nombre de compétiteurs engagés			
Nombre de compétiteurs en Individuel	**Nombre de juges minimum**	**Nombre de groupes en Synchronisé**	**Nombre de juges minimum**
1 à 5	1	1 à 3	1
6 à 10	2	4 à 6	2
11 et +	3	7 et +	3

Des juges supplémentaires par club, peuvent être demandés en fonction des besoins des responsables des juges.

DEMANDE DES JUGES

La désignation des juges, juges clubs ou juges convoqués, est faite sous la responsabilité de la responsable des juges régionale.
Ce travail est fait avec rigueur et il est demandé de respecter la demande, les délais et les niveaux de juges demandés. Les clubs ont obligation de répondre au Comité Régional concernant les juges demandés en respectant les niveaux demandés et d'engager leurs juges via Engagym, en respectant les délais. Tout juge non engagé n'aura pas son livret de juge complété.

ENGAGEMENT DES JUGES

Pour gérer les juges et leurs activités, les clubs devront IMPERATIVEMENT les engager via « Engagym », « Evènement » et rubrique : « JugeGym » pour chaque compétition. Cela alimentera automatiquement le e- carnet des juges. Sans ces engagements, aucune action de jugement ne sera indiquée dans le e-carnet et les juges ne pourront entrer dans les jurys. Il n'y aura aucune possibilité d'ajout une fois les compétitions passées.

LA CHARTE DES JUGES ET ENTRAINEURS

- **JE SUIS JUGE Il faut :**

- Vérifier l'heure de la compétition
- Arriver 10 mn avant l'heure de la réunion des juges
- Avoir mon matériel personnel (crayons, feuilles , ...)
- Connaître le programme de la compétition
- Être en possession des codes et programmes.
- Être en tenue officielle
- Quitter le plateau à la fin de la compétition après accord du responsable des juges (en cas de réclamation)
- Interdiction de porter un couvre-chef
- Garder son téléphone portable éteint durant toute la période de jugement et ne l'utiliser qu'en dehors du plateau de compétition
- Juger en symbolique et en toute impartialité

- **JE SUIS ENTRAÎNEUR**

- **LICENCE :** Je me dois de vérifier que ma licence est à jour (photo inclus), que mes gymnastes sont en possession de leur licence et d'une pièce d'identité, et que les tenues des gymnastes sont conformes au règlement (bijoux, médical...)

- **Je me réfère et respecte la règlementation de la brochure nationale et fais respecter la réglementation concernant les gymnastes.**

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

FILIERES	Régionale	Fédérale	Nationale		Élite	
COMPETITIONS	Individuel	Individuel	Individuel	Synchro	Individuel	Synchro
Sélective 1 12-13 Décembre 2026	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Sélective 2 13-14 Février 2027	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Finale Régionale 23 Mai 2027	OUI	OUI	OUI Pour les non-sélectionnés au CDF	NON	NON	NON

TUMBLING

FORMATION DES JUGES

IMPORTANT !
Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

FORMATION - NIVEAUX 1-2

Le Comité Régional organise une formation pour les niveaux 1 et 2

- **Candidature :**
  1. Etre licencié FFGym 2027
  2. Être âgé de 14 ans minimum dans l'année (né en 2012)

- **Inscription** : **avant le 6 Septembre 2026**

Via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE » → « FORMATIONS » → « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- **Droits d'inscription** : voir tarif dans la brochure « Généralités », (à régler via EngaGym PAR CARTE BANCAIRE UNIQUEMENT, à partir du mois de décembre)

- **Formations :**

- **Examen** :
  Niveau 1 : Le 10 et 11 octobre 2026
  Niveau 2 : Le 7 et 8 novembre 2026
  Niveau 1 : Le 11 octobre 2026
  Niveau 2 : Le 8 novembre 2026

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés

- **Autres renseignements utiles** :

Brochure des programmes 2026/2027 sont à fournir à chaque action (formation, examen), papiers et stylo.
Etre en possession minimum de l'Attestation des Gestes Qui Sauvent.
Autorisation parentale pour les mineurs (voir chapitre « GENERALITES »).

Les formations seront maintenues, s'il y a au minimum 5 personnes inscrites.

CALENDRIER DES FORMATIONS

FORMATION JUGES NIVEAUX 1 et 2		
Niveau	**DATES**	**LIEU**
1	10- 11 octobre 2026	À déterminer
1	**EXAMEN** **Dimanche 11 octobre 2026**	
2	7-8 novembre 2026	
2	**EXAMEN** **Dimanche 8 novembre 2026**	

COMPÉTITIONS

GÉNÉRALITÉS

Pour participer aux compétitions, vous devez :

1. Confirmer vos engagements via **l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

- **Toute demande de rajout d'un ou plusieurs gymnastes après la date de forclusion se verra refusée.**

Pour chaque compétition, tous les clubs pourront consulter sur le site du Comité Régional :

- 15 jours avant les phases d'orientation, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, ...)
- 1 semaine avant la compétition régionale, le programme horaire.

Les compétitions sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

- **CONTROLE DES LICENCES**

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e- licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié, sous peine de sanction définie dans la réglementation générale fédérale.
Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant. (cf Règlement Technique FFG).

- **FORFAITS ET REPECHAGES**

Règlementation à voir dans la brochure « Généralités »

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

Pour la saison 2026-2027, 2 compétitions qualificatives pour le Trophée Fédéral seront organisées sur les programmes, Fédéral B et A *(cf. règlement technique national).*

Les équipes ayant participé à une compétition interdépartementale, régionale sont sélectionnées pour le Trophée Fédéral.

Un classement par équipe sera réalisé en Fédéral A 8 ans et + et en Fédéral B 8 ans et +.

A l'issue des compétitions par équipe, un classement individuel mixte sera réalisé en Fédéral A et en Fédéral B pour chacune des catégories d'âge suivantes :

• 8-10 ans • 11-13 ans • 14 ans

(En attente de la règlementation Fédérale)

NIVEAU	ÉCHELLE	DATE
Fédérale B Fédérale A	Inter-département	6 ou 7 février 2027
Fédérale B Fédérale A	Région	20 ou 21 mars 2027

JURY

Chaque club devra prévoir 1 juge licencié au minimum pour **toute la durée de la compétition.**

DEMANDE DES JUGES

La désignation des juges, juges clubs ou juges convoqués, est faite sous la responsabilité de la responsable des juges régionale.
Ce travail est fait avec rigueur et il est demandé de respecter la demande, les délais et les niveaux de juges demandés. Les clubs ont obligation de répondre au Comité Régional concernant les juges demandés en respectant les niveaux demandés et d'engager leurs juges via Engagym, en respectant les délais. Tout juge non engagé n'aura pas son livret de juge complété.

ENGAGEMENT DES JUGES

Pour gérer les juges et leurs activités, les clubs devront IMPERATIVEMENT les engager via « Engagym », « Evènement » et rubrique : « JugeGym » pour chaque compétition. Cela alimentera automatiquement le e- carnet des juges. Sans ces engagements, aucune action de jugement ne sera indiquée dans le e-carnet et les juges ne pourront entrer dans les jurys. Il n'y aura aucune possibilité d'ajout une fois les compétitions passées.

LA CHARTE DES JUGES ET ENTRAINEURS

JE SUIS JUGE Il faut :

- Vérifier l'heure de la compétition
- Arriver 5mn avant l'heure de la réunion des juges
- Avoir mon matériel personnel (crayons, feuilles , ...)
- Connaître le programme de la compétition
- Être en possession des codes et programmes.
- Être en tenue officielle
- Quitter le plateau à la fin de la compétition après accord du responsable des juges (en cas de réclamation)
- Interdiction de porter un couvre-chef
- Garder son téléphone portable éteint durant toute la période de jugement et ne l'utiliser qu'en dehors du plateau de compétition
- Juger en symbolique et en toute impartialité

JE SUIS ENTRAÎNEUR

- **LICENCE :** Je me dois de vérifier que ma licence est à jour (photo inclus), que mes gymnastes sont en possession de leur licence et d'une pièce d'identité, et que les tenues des gymnastes sont conformes au règlement (bijoux, médical...)

- **Je me réfère et respecte la règlementation de la brochure nationale et fais respecter la réglementation concernant les gymnastes.**

FÉDÉRATION FRANÇAISE GYM

COMITÉ RÉGIONAL
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

04 91 22 72 22

12 rue Raphaël – 13008 Marseille

www.ffgym-regionsud.fr